



Problème avec banque populaire Olivet (Loiret)

Par **dcm**, le **14/08/2013** à **22:58**

Bonsoir,

Mon fils âgé de 32 avait ouvert un compte à la Banque Populaire d'Olivet dans le Loiret depuis 2010.

Les difficultés avec cette banque ont commencé très rapidement. Etant à la recherche d'un emploi et titulaire du RSA, il lui arrivait d'être à découvert mais cette aide lui permettait au départ de combler le déficit.

Très vite la situation s'est dégradée, frais de rejets à chaque opération, des prélèvements dont il lui a été très difficile de me donner d'explication. Si bien que les relevés ne comportaient pratiquement plus que des agios et toutes sortes de débits de même ordre. Je me suis également rendu compte que malgré cela, on a trouvé le moyen de lui faire assurer l'appartement.

Afin d'essayer de comprendre la situation, nous avons pris un rendez-vous avec la conseillère qui finit par nous dire que si toutefois son directeur acceptait un geste ce ne serait pas sur la totalité.

Mon fils a demandé quelle a été la suite réservée à sa requête ? Elle lui a répondu que le directeur a refusé tout geste envers lui.

J'ai demandé à mon fils de régulariser la situation et de clôturer ce compte. Oui mais la banque souhaite que le compte soit soldé des 163.15€ de débit.

Etant en difficulté financière et psychotique (100 % sécurité sociale), j'ai établi ce chèque pensant qu'il pourrait enfin s'en sortir...

Mais non, on lui en réclame encore et encore....le compte est clôturé mais les virements de la sécurité sociale arrivent toujours.

Je ne comprends plus rien.

Pouvez-vous me dire quels sont ses droits car à la suite de cela (le stress) fait qu'il est tombé de nouveau malade.

Je pense dans ce dossier qu'il y a eu un abus de faiblesse manifeste.

Je vous remercie d'avance.